



Département du Morbihan (56)



Document Graphique

*5.8 Périmètre de Plan d'aménagement d'ensemble*

*Approbation du projet - Juin 2017*

*Mise à jour n°1 - Mars 2019*

PLAN DE ZONAGE - Arrêté le 23 septembre 2016  
- Approuvé le 30 juin 2017



DEPARTEMENT DU MORBIHAN

VILLE DE VANNES

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA VILLE DE VANNES**

§ § § § § §

Séance du Conseil Municipal du vendredi 25 septembre 2015

Le Conseil Municipal, convoqué par lettre du vendredi 10 septembre 2015, s'est réuni le vendredi 25 septembre 2015, sous la présidence de M. ROBO Maire de VANNES.

Présents :

M. David ROBO, M. Lucien JAFFRE, M. François ARS, Mme Latifa BAKHTOUS, Mme Pascale CORRE, Mme Nadine DUCLOUX, M. Pierre LE BODO, M. Olivier LE COUVIOUR, Mme Anne LE DIRACH, Mme Odile MONNET, Mme Christine PENHOUËT, M. Gabriel SAUVET, M. Gérard THEPAUT, Mme Antoinette LE QUINTREC, M. Michel GILLET, M. Patrick MAHE O'CHINAL, Mme Christiane RIBES, Mme Violaine BAROIN, M. François BELLEGO, M. Jean-Christophe AUGER, Mme Cécile JEHANNO, Mme Annaïck BODIGUEL, Mme Hortense LE PAPE, Mme Karine SCHMID (du point 2 à la fin), Mme Chrystel DELATTRE, Mme Isabelle LETIEMBRE, M. Frank D'ABOVILLE, M. Maxime HUGE, M. Olivier LE BRUN, M. Vincent GICQUEL, Mme Catherine LE TUTOUR, M. Fabien LE GUERNEVE, Mme Ana BARBAROT, Mme Micheline RAKOTONIRINA, M. Franck POIRIER, M. Christian LE MOIGNE, M. Simon UZENAT, Mme Sophie GRARE, M. Nicolas LE QUINTREC, M. Roland FAUVIN

Pouvoirs :

M. Philippe FAYET à Mme Karine SCHMID  
M. Guillaume MORIN à Mme Violaine BAROIN  
Mme Caroline ALIX à M. François BELLEGO  
Mme Jeanine LE BERRIGAUD à M. François ARS

Absent(s) :

M. Bertrand IRAGNE

Membres en exercice : 45

Secrétaire de séance : Mme Ana BARBAROT

## Séance du Conseil Municipal du 25 septembre 2015

### FINANCES

#### Quartier de Tohannic - Programme d'Aménagement d'Ensemble de Tohannic - Clôture et sectorisation de la taxe d'aménagement communale

M. Lucien JAFFRE présente le rapport suivant

Par délibération du 10 octobre 1994, le Conseil Municipal a approuvé le Programme d'Aménagement d'Ensemble (PAE) de Tohannic visant à permettre l'urbanisation d'un secteur d'une superficie de 100 ha situé à l'Est du port entre la rue Jean Martin et la pénétrante Sud-Est.

Afin de permettre une urbanisation cohérente de ce secteur, un Programme d'Équipement Publics (PEP) visant à réaliser les équipements et aménagements de viabilité nécessaires à l'accueil de nouveaux habitants a été défini pour une réalisation dans un délai de vingt ans, ce programme comprenait 1 566 932 € HT de travaux pris en charge par la commune.

Le bilan arrêté en septembre 2015 est le suivant :

DEPENSES (en € HT)		RECETTES (en €)	
Acquisitions foncières	1 844 618,73	Recettes TVA :	857 885,00
Travaux et études	4 675 184,34	Recettes participations :	4 676 146,10
TVA :	897 829,32	Autres recettes :	71 262,78
Frais financiers :	345 947,49		
<b>TOTAL :</b>	<b>7 763 579,88</b>	<b>TOTAL :</b>	<b>5 605 293,88</b>

A ce jour les travaux inscrits dans le programme d'équipement publics pour les besoins des opérations immobilières autorisées ont été réalisés. Il est donc proposé de mettre fin au secteur de participation sur le périmètre du PAE et de revenir à une fiscalité de la construction de droit commun par l'application de la taxe d'aménagement au taux en vigueur avec une prise d'effet au 1<sup>er</sup> janvier 2016.

Sur une partie de ce périmètre, constituée des terrains non encore urbanisés, des travaux de desserte en voirie et en réseaux restent à réaliser. Leur financement pourrait être assuré par l'instauration d'une taxe d'aménagement au taux de 5 % sur le secteur délimité sur le plan annexé.

**Vu l'avis des Commissions :**

Aménagement Urbain, Environnement, Patrimoine et Politique énergétique  
Finances, Economie, Commerce, Artisanat

**Je vous propose :**

- d'approuver le bilan de clôture du Programme d'Aménagement d'Ensemble (PAE) de Tohannic tel que présenté ci-dessus.
- de supprimer le secteur de participations pour toutes les nouvelles demandes d'autorisation de construire ou de lotir et d'instaurer en conséquence la Taxe d'Aménagement (TA), avec une prise d'effet au 1<sup>er</sup> janvier 2016, au taux :
  - de 5 % sur le périmètre restant à urbaniser tel que figurant sur le plan annexé,
  - fixé par la délibération du 26 septembre 2014 sur le reste du périmètre.
- de donner tous pouvoirs au maire ou à ses adjoints pour signer tous actes et documents, accomplir toutes formalités qui s'avèreraient nécessaires.

**ADOpte A L'UNANIMITE DES SUFFRAGES EXPRIMES**

Pour : 39 voix  
Abstentions : 5 voix

Envoyé en préfecture le 29/09/2015

Reçu en préfecture le 29/09/2015

Affiché le

Pour extrait certifié conforme au procès-verbal\_34\_1-DE  
Le Directeur Général des Services

Le Directeur Général des Services,



Jean-Paul SIMON

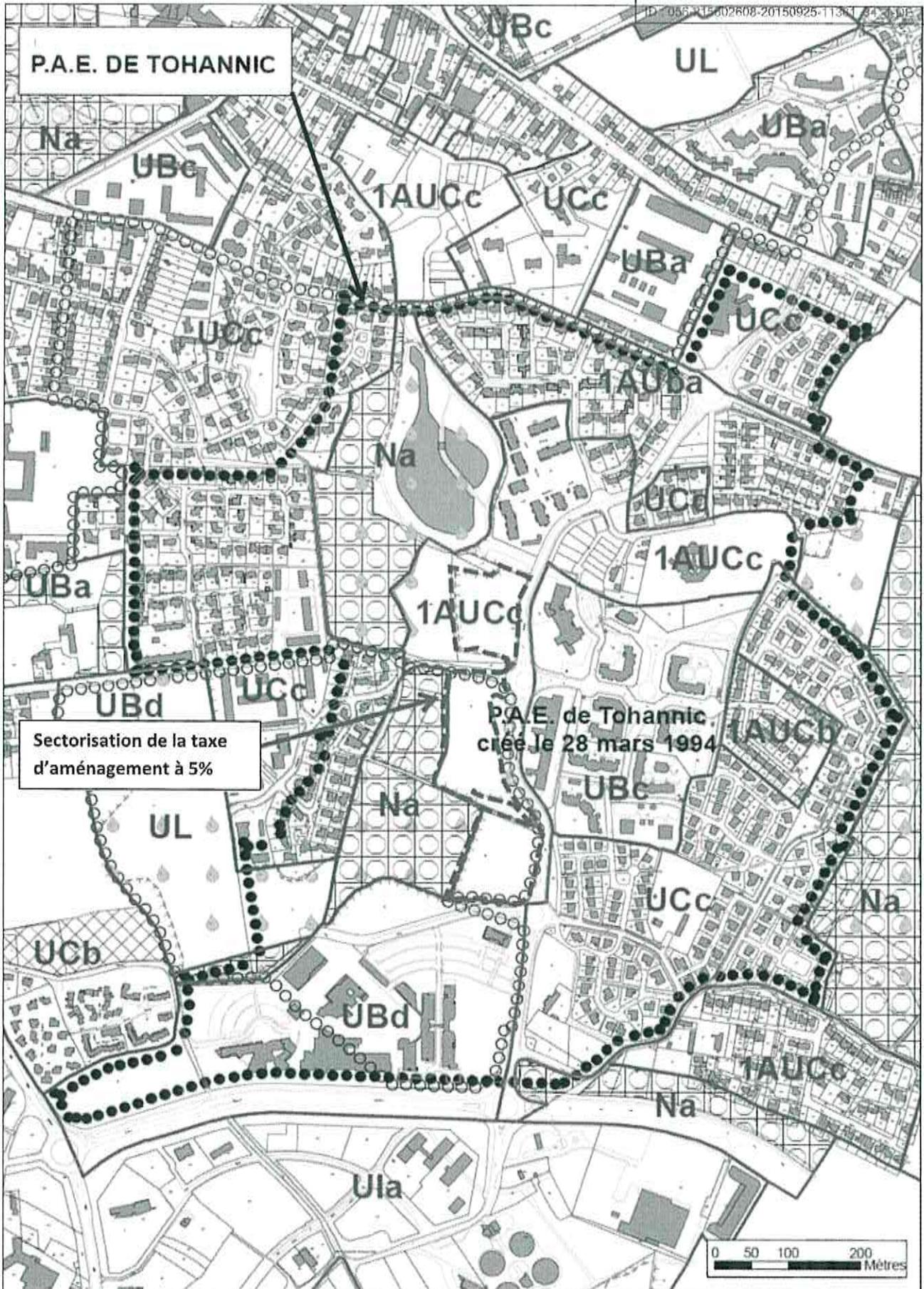
Jean-Paul SIMON

Envoyé en préfecture le 29/09/2015

Reçu en préfecture le 29/09/2015

Affiché le

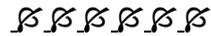
ID: 056-21502608-20150925-11361\_24\_001



DEPARTEMENT DU MORBIHAN

VILLE DE VANNES

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA VILLE DE VANNES



Séance du Conseil Municipal du lundi 25 juin 2018

Le Conseil Municipal, convoqué par lettre du lundi 18 juin 2018, s'est réuni le lundi 25 juin 2018, sous la présidence de M. ROBO Maire de VANNES.

Présents :

M. David ROBO, M. Lucien JAFFRÉ, M. François ARS, Mme Latifa BAKHTOUS, Mme Pascale CORRE, Mme Nadine DUCLOUX, Mme Jeanine LE BERRIGAUD, M. Pierre LE BODO, M. Michel GILLET, Mme Anne LE HENANFF, Mme Odile MONNET,

Mme Christine PENHOÛËT, M. Gabriel SAUVET, M. Gérard THEPAUT, Mme Antoinette LE QUINTREC, M. Olivier LE COUVIOUR, M. Patrick MAHE O'CHINAL, Mme Christiane RIBES, Mme Violaine BAROIN (du point 2 à la fin), M. François BELLEGO, M. Jean-Christophe AUGER, Mme Cécile JEHANNO, Mme Annaïck BODIGUEL, Mme Hortense LE PAPE, M. Philippe FAYET, Mme Karine SCHMID, Mme Chrystel DELATTRE, Mme Isabelle LETIEMBRE, M. Frank D'ABOVILLE, M. Maxime HUGE, M. Olivier LE BRUN, M. Vincent GICQUEL (du point 2 à la fin), Mme Catherine LE TUTOUR, M. Guillaume MORIN, M. Fabien LE GUERNEVE, M. Franck POIRIER, M. Christian LE MOIGNE, M. Simon UZENAT, M. Benoit RANC (du point 2 à la fin), M. Nicolas LE QUINTREC (du point 2 à la fin), M. Roland FAUVIN.

Pouvoirs :

Mme Caroline ALIX à M. Jean-Christophe AUGER  
Mme Ana BARBAROT à M. François BELLEGO  
Mme Violaine BAROIN à Mme Pascale CORRE (du point 1 au point 2)  
M. Vincent GICQUEL à M. François ARS (du point 1 au point 2)  
Mme Micheline RAKOTONIRINA à M. Simon UZENAT

Absent(s) :

M. Bertrand IRAGNE

Membres en exercice : 45

Secrétaire de séance : M. Fabien LE GUERNEVE

## Séance du Conseil Municipal du 25 juin 2018

### FINANCES

#### Campen/Bernus - Programme d'aménagement d'ensemble - Clôture

M. Lucien JAFFRÉ présente le rapport suivant

Par délibération du 17 février 2006, le Conseil Municipal a approuvé le Programme d'Aménagement d'Ensemble (PAE) de Campen-Bernus, visant à accompagner l'urbanisation de ce secteur par la réalisation de travaux de voirie, de réseau, d'un carrefour et d'un parking.

Ces travaux étant réalisés, il est proposé d'approuver le bilan de clôture ci-annexé et de mettre fin au secteur de participation sur le périmètre du PAE pour revenir à une fiscalité de droit commun par l'application de la taxe d'aménagement.

Vu l'avis de la Commission :

Finances, Economie, Commerce, Artisanat

Je vous propose de :

- Approuver le bilan de clôture du Programme d'Aménagement d'Ensemble (PAE) de Campen-Bernus, ci-annexé ;
- Supprimer le secteur de participation pour toutes nouvelles demandes d'autorisation de construire ou de lotir ;
- Donner tout pouvoir au maire pour signer tout acte et document, accomplir toute formalité qui s'avèreraient nécessaires.

ADOPTE A L'UNANIMITE

Pour extrait certifié conforme au procès-verbal  
Le Directeur Général des Services

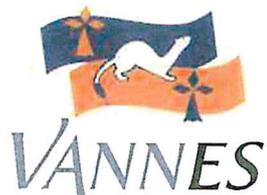
Le Directeur Général des Services,  
  
Jean-Paul SIMON

Jean-Paul SIMON

## Campen-Bernus – Programme d'Aménagement d'Ensemble – Clôture

Bilan de clôture arrêté en juin 2018 :

Dépenses (en € HT)		Recettes (en €)	
Travaux :	497 196,13	Recettes TVA :	92 002,92
TVA :	95 070,09	Participations opérateurs :	862 153,95
		Autres recettes :	5 745,26
<b>TOTAL:</b>	<b>592 266,22€</b>	<b>TOTAL :</b>	<b>959 902,13€</b>



## CERTIFICAT D’AFFICHAGE

Je soussigné, David ROBO, Maire de Vannes, certifie que l'extrait du registre des délibérations du conseil municipal de la Ville de Vannes du 25 juin 2018 a été affiché en mairie, du 27 juin 2018 au 26 septembre 2018.

Fait à Vannes, le 14 novembre 2018

Pour le Maire et par délégation,  
Le Premier Maire-Adjoint



Lucien JAFFRE